RAPPPORT Comité Grand Ouest AG FFPM 11 mars 2023.

Merci à Monsieur Gérard CROSETTI pour son accueil.

Bonjour à toutes et à tous, et heureux d'être parmi vous pour cette AG.

Je vous demanderai d'avoir une pensée en la mémoire d'un de nos licenciés décédé le 11 janvier monsieur Paul SIMONNEAU. Egalement pour notre ami Hervé GAUTIER de l'ile d'Yeu des suites d'une longue maladie et pour le jeune Erwan MARTIN disparu à l'âge de 20 ans lors d'une sortie de pêche aux bars sur les roches de Port Blanc à Plougasnou dans le Finistère.

Progression : Le nombre de clubs, **1 en 2016 – 35 à la fin 2022,** une belle progression. Le nombre de licences **339 en 2020 et passé à 1202 fin 2022.** Il en est de même pour les autorisations **8 en 2016 et 4 déclarations de capture et cette année 2022 nous avions 533 autorisations pour 47 déclarations.** Les clubs sont répartis sur plusieurs départements : **12** clubs en Charente Maritime, **1** club en Vendée, **6** clubs dans le Morbihan, **6** clubs en Loire Atlantique, **1** club en Maine et Loire, **6 - 1** clubs dans le Finistère, **2** dans les Côtes d'Armor, **1** en Haute Vienne. De nouveaux clubs nous ont rejoints en ce début d'année. Bienvenu à Louis BOUCZO club Association des Pêcheurs de Loisirs des Côtes D'Armor 22. François HAMON Association des PLAISANCIERS DE SAINT CAST 22. Pascal BAILLEUL club **APRO**AMICALE DE PÊCHE RECREATIVE OLERONAISE 17.

L'an dernier nous avons reçu et réparti **266 bagues pour 533 autorisations/bateaux** réparties entre les clubs du comité soit un poids de **2 500Kg**. Ce qui représente 4,7Kg par autorisation et 6.5 autorisations pour déclarer un petit poisson maillé à 30Kg. Nous avons déclaré 47 prises pour un poids moyen de 44 Kg. Dans l'ensemble, les clubs ont respecté les consignes concernant la gestion des bagues et de leurs déclarations. Concernant le retour des bagues il y a quelques oreilles à tirer !!! Je vous rappelle Présidents des clubs du Grand Ouest qu'en début de saison du no-kill vous m'appelez avec plus ou moins d'insistance pour savoir quand vous recevrez les bagues. Nous avons une date limite de retour imposée par la DPMA. *Pour les pêcheurs appartenant à une fédération, le renvoi des bagues non utilisées est effectué par le biais de celle-ci ou, sous son contrôle, par les clubs. Les bagues non utilisées doivent être retournées entières et non altérées à FranceAgriMer avant le 31 octobre 2023*. Présidents, passez le message en remettant les bagues aux pêcheurs, retour impératif des bagues le 20 octobre 2023 au siège du comité GO. Vous aviez tous de très bonnes excuses, soit pour les avoir perdues, laissées dans le bateau ou bien pour les avoir abimées à l'insu de votre plein gré car c'est le président du club qui en est le responsable. Vous avez tous mes contacts en cas de problèmes, n'hésitez pas à m'appeler. Tout problème a une solution.

Comme vous le savez le quota est de plus en plus difficile à gérer. Pour 2023 les licenciés vont augmenter et les quotas ne devraient pas trop évoluer. Nous avons tout de même un avantage en Atlantique par rapport à d'autres régions. Nous pratiquons la pêche sur chasse. Beaucoup de poissons et peu de grosses prises, les gros poissons sont généralement sous les chasses et ne montent pas sur les leurres. Et en cas de prise, le poisson est relâché car trop gros pour être hissé à bord et 1 seul poisson tuerait le quota du club. Nous connaissons sur la côte Atlantique de Bordeaux aux côtes Bretonnes une bonne fréquentation des poissons du mois d'aout au mois de novembre. Bien sûr ces bancs de poissons ou les flottilles de bateaux () sont également suivis par les vedettes des Affaires maritimes. De nombreux bateaux ont étés contrôlés. A ma connaissance, aucun bateau n'a été verbalisé. Un bateau a même été contrôlé en action de

pêche en prise avec un gros thon. Malgré les recommandations du skipper, les gendarmes se sont mis à couple pour le contrôle ou peut-être pour se perfectionner à ce type de pêche.

Déplacement 4ème Championnat National de Pêche à soutenir CARNON. Le Fémocasting représenté par Yves et Bernard ont participé du 20 au 22 mai à ce National de pêche. Beau temps et bonne ambiance étaient au rendez-vous. Heureusement car nous nous sommes retrouvés sur un bateau sans GPS ni sondeur, merci à Christophe !!

Challenge Thons Rouges Atlantique au Sables D'Olonne les 17 et 18 septembre organisé par le club FFPM ASPSM. Grand moment de pêche sur de gros gros poissons entre les Sables et Rochebonne. Ce concours est organisé en No-Kill. Pour des raisons de gestion des quotas, 2 poissons morts ont étés bagués et ramenés au port 100 et 107Kg. Je vous invite à participer ou engager des équipages à ces manifestations.

Nous participerons au national Haute Mer en aout. Le comité participera également à la coupe de France Haute Mer au Sables d'Olonne organisé par nos amis de l'ASPSM les 26 et 27 aout. Vous n'allez pas tarder à recevoir les documents d'inscription et le règlement. Une dotation sera offerte par le comité GO aux clubs organisateurs de manifestations ouvertes à tous. Un concours de pêche tous poissons sera organisé le 4 septembre par le club ADCM de Marennes 17 entre le fort Boyard et l'Ile DAIX. La FFPM nous accompagne financièrement pour la semaine de la voile qui se déroulera à La Rochelle du 7 au 11 juin et pour le Grand Pavois du 20 au 25 septembre.

Formation. Une formation de moniteur de pêche a été organisée en avril. 4 personnes intéressées ont participé à cette formation. 3 sont allées au bout et ont reçu leur diplôme de moniteur FFPM. Cela leur permettra d'enseigner et donner des cours de pêche dans les écoles des clubs affiliés FFPM. Félicitations à **Mr. Laurent MESNAGE** président du club Les Hélices De Jade 44 ainsi qu'à **Mr. Yves CHANTEREAU** et **Mr. Philippe DECKEUR** du club Fémocasting.

Un appel est lancé aux présidents et licenciés pour trouver 1 ou 2 membres désireux de s'investir dans la vie du comité et de la FFPM. J'ai besoin de représentants concernant la pêche en bateau à soutenir et la pêche aux leurres. Seul je ne peux être sur tous les fronts.

Le comité Grand Ouest organisera son AG le 8 avril à VUE en Loire Atlantique.

Comme l'an dernier je ferais une visite début juillet aux clubs en passant par le 85, 44 le 56, les 29 22 et le 50.

Merci de votre écoute et de confiance.